

Mise à disposition du Bac à Traille Théâtre de La Renaissance, Oullins Lyon Métropole

Modalités de la demande

Afin que votre requête soit prise en compte, merci de remplir le formulaire page 2 et de l'envoyer à l.tourelle@theatrelarenaisance.com.

Conditions d'accès :

- Vous êtes une structure professionnelle œuvrant dans le champ du spectacle vivant
- La mise à disposition ne peut dépasser deux semaines au maximum
- Seules les séances de répétitions sont acceptées (pas d'ouverture au public possible)
- Les projets doivent être en adéquation technique avec le lieu (cf. dossiers techniques du théâtre : <https://www.theatrelarenaisance.com/le-lieu/>).

Calendrier :

- Les demandes portant sur la saison en cours seront étudiées au fur et à mesure de leur arrivée
- Les demandes pour la saison suivante seront étudiées à partir du 1^{er} avril. Il est inutile d'envoyer votre formulaire avant cette date, il ne sera pas pris en compte. Les attributions seront faites en fonction de la date de réception des demandes (priorité à la première demande).

Conditions techniques :

L'utilisateur s'organise de manière autonome sur la période. La mise à disposition des lieux n'implique en aucun cas la mise à disposition du personnel technique de La Renaissance. Aucun matériel supplémentaire ne sera fourni autre que celui attaché au bâtiment. La Renaissance ne fournira aucun branchement téléphonique, informatique ni accès internet.

Espace scénique : 9m x 13m. Murs nus (gris). Sol stratifié gris.

Le matériel technique est composé de :

- Quelques projecteurs (PAR, PC 650) + un jeu d'orgue.
- Un petit système son

Mise à disposition du Bac à Traille Théâtre de la Renaissance – Oullins – Lyon Métropole

Formulaire à remplir

Et à renvoyer à l.toureille@theatrelarenaisance.com

Nature du projet (théâtre, musique, danse, arts visuels, marionnettes, ...) :

Nom du projet :

Renseignements administratifs

- Raison sociale :
- Siège social :
- Téléphone :
- Forme juridique :
- N° SIRET :
- Code APE :
- Licence(s) :
- Représentée par :

Dates

- Date(s) :
- Soit : X JOUR(S)
- Horaires de travail :
- État des lieux d'entrée et remise des clés : souhaité le
- État des lieux de sortie et restitution des clés : souhaité le

Responsable désigné

- Nom du responsable désigné par l'utilisateur :
- Numéro de téléphone :
- Adresse mail :

Conditions financières

Une refacturation forfaitaire des fluides (eau, électricité, gaz), liée à l'occupation du lieu, est adressée à l'utilisateur à l'issue de la résidence. Elle s'élève à 25€ HT (30€ TTC) par jour pour des périodes égales ou inférieures à 2 jours, et à 20€ HT (24€ TTC) pour des périodes supérieures à 2 jours.

- Nombre de jours :
- Montant de la refacturation :
 - € HT
 - € TTC